



**MÉMOIRE DÉPOSÉ AUPRÈS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL DANS LE
CADRE DE LA CONSULTATION PORTANT SUR LA SUPPRESSION
PROGRESSIVE DES CRÉDITS D'IMPÔT ATTACHÉS AUX FONDS DE
TRAVAILLEURS**

**CAP finance appuie les fonds de
travailleurs dans leur campagne pour la
révision de la décision fédérale**

Montréal, le 12 juillet 2013

PRÉSENTATION DE CAP FINANCE

La mission de CAP Finance est de développer et de promouvoir la finance solidaire et le capital de développement dans le grand public et auprès des différentes parties prenantes, ainsi que d'améliorer l'expertise des professionnels de notre secteur. La vision poursuivie par les membres du Réseau est de devenir la référence au Québec dans le financement d'entreprises d'économie sociale ou d'entreprises engagées dans une démarche de développement durable. Il entend également favoriser la responsabilité sociale des intervenants financiers, pour soutenir une économie plus respectueuse des personnes et des ressources de la planète. Il vise enfin à faire reconnaître la finance responsable comme un milieu d'expertise, de transparence et de responsabilité.

Fondé en 2010, CAP Finance regroupe les institutions financières engagées dans l'économie sociale qui se sont donné pour mission de développer et de promouvoir la finance solidaire ainsi que le capital de développement. Nous visons aussi l'amélioration de l'expertise des professionnels de la finance responsable.

Les membres fondateurs de CAP Finance adhèrent à la Charte de l'investisseur solidaire et responsable. Ces membres sont la Caisse d'économie solidaire Desjardins, la Fiducie du Chantier de l'économie sociale, Filaction, Fondation CSN, le Fonds de solidarité FTQ, le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ) et le Réseau québécois du crédit communautaire (RQCC).

Les acteurs de la finance solidaire et du capital de développement, majoritairement regroupés au sein de CAP Finance, ont injecté collectivement plus de 1 milliard de dollars dans le secteur de l'économie sociale au Québec. À ce sujet, consultez les portraits de la finance socialement responsable réalisés par Cap finance et ses partenaires en 2005 et en 2010 disponibles sur le site du Réseau : www.capfinance.ca

INTRODUCTION

Dès que le gouvernement fédéral, dans sa proposition budgétaire du 21 mars dernier, a fait part de son intention de supprimer sur un échéancier de quatre ans les crédits d'impôt de 15 % accordés aux Fonds de travailleurs, CAP finance a réagi. Le lendemain, dans un communiqué de presse, nous avons dénoncé cette mesure parce que nous sommes absolument convaincus qu'elle fait courir un risque certain à la capacité de ces deux acteurs majeurs dans le développement économique et social du Québec – Fondation CSN et le Fonds de solidarité de la FTQ – de recueillir des contributions significatives auprès de petits actionnaires et d'investir la majorité de ces actifs dans l'économie réelle du Québec. De cette perte ne pourra résulter qu'une diminution importante, pour ces deux Fonds, de maintenir leur capacité d'agir vigoureusement dans l'écosystème financier québécois

CAP Finance réitère aujourd'hui sa demande auprès du gouvernement fédéral afin que soit révisée la décision de supprimer les crédits d'impôt au niveau fédéral.

LA PLACE DES FONDS DE TRAVAILLEURS

Les Fonds de travailleurs occupent une place importante dans le développement du Québec à tous les niveaux : social, économique et régional. Leur utilité et leur apport à l'économie sont reconnus dans la plupart des milieux, y compris chez un grand nombre d'entrepreneurs qui ont compris comment ces Fonds pouvaient contribuer activement à la croissance de leurs entreprises. Cette mesure budgétaire se fait aussi au détriment de travailleuses, de travailleurs et de ménages à faibles et moyens revenus qui perdent ainsi un important outil pour se bâtir une retraite décente.

Une étude publiée par l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) en mars 2012 confirme ces deux impacts importants des Fonds de travailleurs de la façon suivante¹ :

- Pour un coût de 636 millions \$ pour chaque niveau de gouvernement durant les années 2005-2010, les Fonds de travailleurs ont investi 4,2 milliards \$ directement dans les entreprises québécoises, en plus de placer un montant à peu près équivalent sur les marchés financiers, majoritairement sous la forme d'obligations gouvernementales.
- Le crédit pour fonds de travailleurs profite à 6,5% des contribuables, issus des catégories de faible revenu ou de la classe moyenne, pour des avantages fiscaux qui représentent moins de ½ de 1% de l'impôt des particuliers.

Par ailleurs, la contribution du Fonds de solidarité et de Fondation en soutien de l'économie sociale et solidaire en est une de premier plan. Les fragiliser en les coupant d'une source importante de revenus ne peut que nuire à ce secteur de l'économie en pleine progression. Les mesures contenues dans le budget fédéral représentent à notre avis une attaque directe contre ces fonds de capitaux qui ont à maintes reprises fait la démonstration de leur utilité pour les entreprises québécoises en regard de notre modèle de développement. Peu importe la forme juridique qu'elles ont, les entreprises en démarrage ou en expansion font nécessairement face à des besoins de financement qui ne peuvent être comblés uniquement par les surplus générés lors de leurs opérations. Plus les besoins financiers sont importants et plus les besoins de fonds empruntés sont grands. Pour les entreprises d'économie sociale, cette réalité conditionne l'ensemble de leur développement. Le financement par endettement ne suffit pas. Elles ont besoin de fonds de capitalisation abordables, patients et suffisants pour continuer leur développement.

La chose nous apparaît d'autant plus incompréhensible que plusieurs études, dont les plus récentes – de Deloitte et de l'IRÉC –, ont prouvé qu'en retour du crédit pour fonds de travailleurs, les gouvernements retirent des revenus de tous ordres qui compensent largement la dépense fiscale que ces crédits d'impôt ont entraînés.

¹ Gilles L. Bourque, *Dépenses fiscales : comparaison de trois avantages fiscaux*, Note d'intervention no 13, février 2012, IRÉC.

Pour CAP finance, le support aux fonds de travailleurs ne nous apparaît pas comme une dépense, mais comme un investissement rentable pour les gouvernements.

LES FONDS DE TRAVAILLEURS SONT TOUJOURS PERTINENTS

Les Fonds de travailleurs ont été créés dans un contexte différent, pour répondre à des enjeux majeurs qui sont moins importants aujourd'hui. Mais nous sommes par contre confrontés à de nouveaux enjeux, encore plus dramatiques : la nouvelle compétition mondiale provenant des pays émergents, les nécessités reliées aux changements climatiques et les défis reliés à la transition démographique pour les décennies à venir. Par leur nature et par la provenance de leurs capitaux, il nous semble que les fonds de travailleurs sont des partenaires adaptées pour relever ces nouveaux défis.

La compétition mondiale a fait décroître de façon marquée la place du secteur manufacturier dans l'économie canadienne et québécoise. Afin de relancer ce secteur, les différentes entreprises doivent miser sur l'innovation. En même temps, la transition écologique vers une économie verte apparaît de plus en plus comme une alternative crédible pour relancer sur de nouvelles bases le modèle de développement économique. De ce fait, l'accès à un capital patient est essentiel afin de pouvoir mettre en œuvre cette évolution de l'économie nationale. Ayant une forte présence régionale et une connaissance fine des systèmes d'innovation locale, les Fonds de travailleurs pourraient être une pierre angulaire de cette transition.

Qu'on le veuille ou non, les changements climatiques vont obliger plusieurs pans de l'économie à s'adapter et à innover afin de pouvoir répondre aux nouveaux défis de réduction des émissions de gaz à effet de serre et autres pollutions. Les investissements que devront faire les entreprises afin de diminuer l'empreinte écologique de leurs activités ou tout simplement pour répondre aux nouveaux enjeux climatiques seront colossaux. Les gouvernements auront un rôle central au niveau du cadre législatif, mais les entreprises devront nécessairement se conformer aux nouvelles règles en même temps

qu'aux normes plus strictes des pays qui importent leurs produits (en particulier des États-Unis et de l'Union européenne). De ce fait, l'engagement et la connaissance en ce qui a trait aux démarches de développement durable des deux Fonds de travailleurs québécois font d'eux des partenaires financiers de premier ordre pour ces entreprises.

Le vieillissement de la population est par ailleurs un problème important au sein des pays occidentaux et c'est encore plus vrai pour le Québec. On s'attend à ce que plusieurs entrepreneurs, des entreprises privées ou de l'économie sociale, doivent quitter la vie active au cours des prochaines années. Afin de garder la propriété de ces PME au Canada, il est important que les repreneurs aient accès à des solutions de financement simples et patientes. Au Québec, avec l'aide du gouvernement provincial, les Fonds de travailleurs ont mis sur pied le Fonds relève Québec. Ce fonds vise à aider les personnes voulant prendre la relève des entreprises en vente suite à la retraite de leurs propriétaires.

Les entreprises de l'économie sociale et solidaire sont elles aussi confrontées à ces enjeux. Comme tout acteur économique, ces entreprises doivent pouvoir compter sur des outils et des produits financiers répondant spécifiquement à leurs besoins. Dans ce contexte, nous tenons à souligner que les Fonds de travailleurs, qui sont des membres fondateurs de CAP finance, ont été jusqu'à maintenant et devraient continuer à être des partenaires financiers incontournables pour poursuivre le développement de l'écosystème de la finance solidaire et du capital de développement.

Les nombreux défis auxquels sera confrontée l'économie canadienne nécessitent un bassin de financement le plus large possible afin de pouvoir les relever. Les Fonds de travailleurs, en partenariat avec les fonds d'investissement privés et les instances gouvernementales, ont la capacité de jouer un rôle crucial dans cet écosystème financier. Enlever cet acteur important, notamment au Québec, pourrait avoir des conséquences désastreuses sur l'accès au crédit pour les entrepreneurs.

Pour CAP finance, la pertinence des Fonds de travailleurs ne fait aucun doute. Le crédit d'impôt pour fonds de travailleurs reste un outil économique pertinent.

CONCLUSION

En contribuant à soutenir les initiatives entrepreneuriales issues de leur milieu, en particulier celles de l'économie sociale et solidaire, les Fonds de travailleurs ont démontré leur fécondité en tant qu'innovation sociale. Les membres de CAP finance estiment que les défis de l'économie du 21^e siècle passent par la capacité à stimuler l'entrepreneuriat sous toutes ses formes, dans tous les secteurs et dans toutes les régions du Canada. Les deux Fonds de travailleurs québécois répondent entièrement à ces défis. Le gouvernement canadien doit reconnaître ce fait.

En conclusion, CAP finance ne voit aucun élément d'ordre économique pouvant justifier la mesure budgétaire du 21 mars dernier, de supprimer les crédits d'impôt de 15 % accordés aux Fonds de travailleurs. Conséquemment, cette mesure doit être retirée.